



Vos contacts

Jean Louis Callerand
06.77.11.75.99

Philippe Leblond
06.09.45.60.00

Françoise Mantoux
03.80.63.55.51

Christian Prénat
06.85.91.23.20

Serge Roz
06.70.52.37.09

Didier Ruault
03.80.63.56.96

Local syndical
03.80.67.24.02

EDS 5030 - site de Dijon



22, rue de l'église
21110
Labergement
- Foigny



Sudcamcb @ yahoo.fr



03.80.63.56.71

POUVOIR et CONTREPOUVOIR (3)

La liste des augmentations n'en finit pas: carburant 17%, gaz 20%, électricité 6%... Et sur les produits alimentaires, on annonce des augmentations de 3,5% avec 15% sur la farine et le café et ... 70% sur les céréales! La pénurie organisée entraîne la spéculation, certains s'enrichissant sur le dos de la collectivité, conséquence du libéralisme économique.

Face à cette situation, une véritable campagne est lancée. Augmenter les salaires serait la «dernière bêtise à faire» déclare le patron de la Banque Centrale Européenne et cela «mettrait en difficulté la solvabilité des entreprises et ferait chuter l'investissement», explique savamment Natixis! Tous veulent faire payer la facture au monde du travail alors qu'une des raisons principale de la crise est justement la course à la rentabilité financière au détriment des salariés.

Quant au gouvernement, en annonçant le gel des salaires des fonctionnaires pour 2011, comme en refusant un "coup de pouce" au Smic pour la 5^{ème} année consécutive, il soutient l'ensemble du patronat dans son offensive contre les salaires.

Dans le même temps, les entreprises du CAC 40 annoncent des profits record. En 2011, les dividendes aux actionnaires devraient augmenter de 13 % par rapport à l'an dernier. Mieux qu'en 2007 avant la crise financière !

Les banques se portent bien elles aussi. Le Crédit agricole est le plus modeste. Il affiche un bénéfice de 1,26 milliard d'euros, résultat amputé de 1,24 milliard par les pertes enregistrées en Italie (Banque Intesa Sanpaolo). Son résultat net, malgré ces déboires, est tout de même en progression de 12%.

Comme nous avons réussi à le faire sur la question des retraites, il est aujourd'hui à l'ordre du jour de trouver des revendications unitaires pour toutes les organisations syndicales sur la question du pouvoir d'achat . **SUD CAM CB demande :**

- qu'il n'y ait plus **aucun salaire inférieur à 1 500 € par mois...** Aujourd'hui personne ne peut vivre avec un salaire inférieur .
- que la Direction procède à une **augmentation uniforme de 300 € par mois de tous** les salaires pour rattraper le retard constaté sur le pouvoir d'achat des salariés et contribuer à réduire les écarts existant entre les salariés.
- que les **salaires** soient systématiquement **indexés sur les prix des produits essentiels** afin d'éviter une réduction du pouvoir d'achat des salariés chaque fois que les prix augmentent en parallèle des profits des entreprises.

SUD CAM CB ne doute pas qu'il ne peut y avoir qu'un consensus entre les organisations syndicales sur le pouvoir d'achat des salariés. Il ne reste donc plus qu'à informer et mobiliser conjointement les employés des Caisses Régionales sur le sujet... et à se battre ensemble pour faire pression au niveau national sur la FNCA .

Revalorisation des salaires conventionnels des salariés des établissements bancaires relevant de l'AFB à 4% pour tous, avec des mesures supplémentaires pour les premiers niveaux de rémunération bonifiant le taux à 4,6 et 5 % !!!

Au Crédit Agricole : Augmentation de la RCE/RCP + RCI + RCC = moins de 1,5%

RÉAGISSEZ !!! Rejoignez SUD CAM CB

Négo CACB DU 8 JUIN 2011**Délégation SUD CAM CB : JL Callerand, S. Roz, D. Ruault****Avenant à l'accord sur le PEE**

Les organisations syndicales procèdent à la signature de l'avenant adopté lors de la précédente réunion.

Handicap

Dans le cadre du dossier « handicap », un accord national a été signé. Un arrêté gouvernemental du 17 mai publié au JO du 28 mai porte agrément sur cet accord.

Au CA CB nous avons déjà entamé les négos régionales prévues par cet accord national.

Pour info : taux d'emploi de travailleurs handicapés en 2006 = 0,77% ; en 2010 = 3,2%



SUD CAM CB s'interroge sur la sous-traitance : celle-ci ne va-t-elle pas entraîner une diminution d'effectif? La DRH affirme que cette sous-traitance restera marginale.

SUD CAM CB demande si la réintégration des tâches externalisées au cours des années en embauchant des personnels handicapés ne serait pas un coup de pouce pour se rapprocher des 6% d'emplois prévus par la loi. La DRH répond que cela semble difficilement envisageable.

La Direction constate que le CESU n'a été utilisé que par le personnel déjà déclaré en situation de handicap mais n'a pas eu le rôle incitatif à de nouvelles déclarations de cet état.

SUD CAM CB fait remarquer que, selon des personnes handicapées : « déclarer son handicap, c'était s'ajouter un handicap supplémentaire ». Il paraît donc indispensable de démarginaliser le handicap en ne faisant pas de communication spécifique mais en intégrant le handicap dans la communication générale ; par exemple mettre dans le livret d'accueil des nouveaux arrivants ce qui se fait au CACB pour l'aide au handicap parmi les mesures sociales applicables à tous..

Suite aux questions de la CGC, la DRH déclare ne pas faire de relevé d'absentéisme spécifique pour les personnes en situation de handicap, ajoutant même que cela pourrait être dangereux et qu'il n'y aura pas de sureffectif lié au handicap.

Le SNIACAM pense que le sureffectif serait une bonne chose d'une part pour la personne embauchée qui aurait ainsi une situation et d'autre part pour le réseau qui est toujours « surbooké ». Ensuite il a demandé quelles sont les sanctions quand les 6% d'emplois prévus par la loi ne sont pas atteints. La DRH précise que c'est une sanction financière et " coûteuse".

La Direction confirme à la CFDT qu'il y aura bien des personnes en situation de handicap dans les temporaires vacances comme l'an dernier. Par contre la CFDT s'étonne qu'un manager ayant un salarié handicapé dans ses effectifs n'ait pas de formation particulière notamment pour l'évaluation annuelle.

Pour que les situations de handicap fassent partie du quotidien de la CR et que les salariés soient imprégnés des mesures prises et possibles en cas de handicap déclaré, la DRH et les organisations syndicales en arrivent à la conclusion qu'il faut communiquer sur ce qui a été fait dans notre CR et ce qui peut l'être en prenant soin de démarginaliser le handicap.

Mobilité

SUD CAM CB demande que les points de vente absents du document de travail fourni par la Direction soient intégrés car certains sont éloignés de leur agence de rattachement et ne peuvent pas être traités à l'identique.

Le classement des lieux de travail en zone urbaine, semi-rurale et rurale est redéfini.

Il est convenu que cet accord doit être une incitation :

- ⇒ En prenant en compte l'attractivité des lieux d'affectation et de leur potentiel d'emploi
- ⇒ En prenant en compte les trajets en nombre de kilomètres et de temps de trajet.
- ⇒ En prenant en compte la situation familiale
- ⇒ En indemnisant la perte d'emploi du conjoint en cas de déménagement
- ⇒ En accordant une VRAIE indemnisation de mobilité.

De nombreuses pistes de réflexion sont énoncées et les organisations syndicales sont invitées à faire parvenir à la DRH leurs propositions écrites. **SUD CAM CB** rappelle que dès la première réunion sur ce dossier il a fait parvenir un projet COMPLET qu'il modifiera en tenant compte des travaux effectués en séances.

NÉGO NATIONALES FNCA DU 10 JUIN 2011**Délégation SUD : Christian Briaud, Gilles Blanc, Denis Marion, Jean-Pierre Fillanq**

Cette négociation a commencé à 13h15, car la matinée était réservée aux signataires de la CCN et de ses accords pour en assurer le suivi.

Dialogue social

La FNCA rappelle le contexte et liste les différentes instances, leur composition, fréquence et moyens :

- ⇒ La Commission Nationale de Négociation et ses Commissions Techniques
- ⇒ La Commission Nationale de l'Emploi et Formation Professionnelle
- ⇒ La Commission Nationale de Concertation
- ⇒ La Commission Paritaire Nationale et la proposition de créer une Commission Paritaire Nationale en formation d'interprétation des accords pour traiter des litiges avec les signataires d'accords, même s'ils ne sont pas signataires de la CNN
- ⇒ Heca et la Commission de suivi de cet accord

Le calendrier et contenu de ces réunions seront élaborés et proposés dès la fin d'année précédente.



SUD regrette à nouveau que les non signataires de la CCN ou d'un accord soient exclus des commissions de suivi, car de ce fait, certains salariés ne seront pas représentés dans les instances chargées d'examiner les conditions d'application de la CCN ou des accords. Sur les moyens accordés aux syndicats, **SUD** revendique une augmentation des jours Article 5 (passage de 100 à 200 jours par syndicat) ainsi que l'attribution de temps de délégation pour les DS supplémentaires et RSS.

Ces propositions sont communes aux autres syndicats, de même que la demande d'une journée préparatoire la veille des négociations et prise en charge de l'hébergement pour ceux dont le temps de trajet est important.

La FNCA fera des propositions sur les moyens (mais annonce d'ores et déjà qu'elles ne seront pas du niveau des revendications) et propose la prise en charge de l'hébergement pour les réunions débordant de l'horaire 10h-18h.

Temps partiel

Le projet de la FNCA contient quelques améliorations mais il reste certains désaccords avec les syndicats :

- ⇒ Si le retour au même emploi ou similaire dans la même localité est prévu, l'expression « autant que possible » ruine l'espoir d'une satisfaction fiable
- ⇒ Une nouvelle formulation des congés spéciaux prorata temporis est proposée
- ⇒ La demande de temps partiel sera adressée à la DRH avec copie au supérieur hiérarchique qui ne pourra plus la bloquer
- ⇒ La proposition de **SUD** de temps partagé sans réduction d'ETP pour l'unité n'est pas retenue, en raison de difficultés d'organisation invoquées par la FNCA
- ⇒ La possibilité de cotisation à temps plein est refusée
- ⇒ La durée de l'accord est proposée à 5 ans. C'est inhabituel et la raison en est demandée.... À suivre.
- ⇒ Un projet définitif sera proposé à la prochaine négociation.

**RTT**

La FNCA annonce qu'elle souhaite des changements dans 2 domaines :



- ⇒ Une organisation sur moins de 5 jours (par exemple 4,5 jours dont le samedi) avec un socle de règles communes
- ⇒ L'extension du forfait jour à d'autres populations

Tous les syndicats réaffirment que les salariés sont attachés à leurs jours de RTT et ne veulent pas d'une réduction. D'autre part, les syndicats refusent la généralisation du forfait jours à des salariés qui ne bénéficient pas d'une véritable autonomie et qui resteraient soumis à des contraintes horaires.

SUD ajoute que cette mesure vise surtout à masquer les dépassements horaires non déclarés ni payés.

Tous les syndicats préviennent qu'une réduction de jours RTT ne serait pas acceptée par les salariés et rendrait la situation plus que délicate.



Zenith 2011 : Sacrée soirée



Le mutualisme était au cœur des déclarations, mais si le personnel est le premier maillon de la relance du mutualisme dans notre CR, la Direction n'a présenté aucune mesure pour qu'il en bénéficie.

Ainsi, s'il a été déclaré que l'ambition de la CR pour 2015 était de réaliser 130 millions de revenu net, l'esprit mutualiste aurait voulu que cette annonce soit suivie par quelques paroles encourageantes sur la rétribution... Que nenni !!!

Et si l'on sait que notre Direction affirme en réunion de managers que les accords "intéressement-participation" en vigueur au CA CB sont « honteux » et que « tout cet argent distribué aux salariés ... c'est vraiment trop »... doit-on craindre le pire pour la renégociation de ces accords qui arrivent à échéance cette année... ou penser que l'esprit mutualiste en sera le fil conducteur?

Enfin, tout le monde a pu constater que les managers sont au cœur des préoccupations de la Direction. Il faut les ménager et si elle leur rappelle qu'ils doivent être mobiles, elle prend soin de lancer préalablement des négociations pour établir un accord sur la mobilité... ça c'est du mutualisme !

De plus, pour sa première intervention devant l'ensemble des salariés, nous avons découvert un Directeur Général semblant plutôt dirigiste que mutualiste.

Ambition 2015, ça promet d'être chaud pour les petites mains... mais à trop échauffer les esprits cela peut générer un mouvement mutualiste...

ELECTIONS CA TECHNOLOGIES ET SERVICES

SUD CATS : 1ère organisation syndicale du nouveau GIE informatique.

SUD CATS:	28,90%	CFTC :	16,50%
SNECA :	24,70	CGT :	7,75%
CFDT	20%	FO :	2,10%

Nota: l'UNSA et le SNIACAM n'ont pas présenté de listes.

PACS

Pour poursuivre sur les négociations, nous regrettons que notre Direction n'ait pas retenu notre demande d'accorder des avantages identiques aux pacés et aux mariés. Un accord existe dans la CR du Finistère...tout à fait transposable dans notre CR !!! Comment notre Direction peut-elle répondre aux évolutions des clients alors qu'elle n'évolue pas en fonction de la société?

CALENDRIER SOCIAL

Négociations nationales FNCA :

28 juillet, 15 septembre, 11 octobre, 22 et 23 novembre, 20 décembre

Comité de Groupe : 29 juin

Commission Emploi Formation : 24 juin

Commission plénière de Concertation : 28 septembre

Congrès SUD CAM du 20 au 22 septembre
Pour exprimez vos idées, suggestions et revendications
CONTACTEZ NOUS !!!



... la négociation nationale tant attendue sur la RTT.

Plusieurs enquêtes auprès de salariés de CR montrent qu'ils sont prêts à se mobiliser pour conserver leurs jours de RTT et la souplesse de leur utilisation.

C'est souvent la seule manière de supporter des conditions de travail et certaines pratiques managériales qui se dégradent.

De tristes drames viennent de rappeler à la Caisse d'Epargne et France Télécom que cette dégradation touche plus largement le monde du travail.

Pendant ce temps, la médecine du travail est affaiblie, la santé et la dépendance sont en voie de privatisation rampante et progressive.

La planète n'est pas épargnée par l'abus de son exploitation: tremblements de terre, tsunamis, tornades nous attristent et nous endeuillent à chacune de leurs manifestations de plus en plus sévères et nombreuses.

... Pouvons-nous changer le cours de toutes ces choses ?

Si à **SUD CAM** et à **Solidaires** nous ne pouvons rien pour les phénomènes naturels, nous agissons pour les mesures sociales. Même si les dernières élections professionnelles n'ont pas reflété le travail de **SUD CAM CB**, au niveau de l'ensemble des CR elles confirment les bons résultats de **SUD CAM** dans ce domaine .

C'est encourageant pour ce printemps, cet été, la rentrée et même après ...
et nous défendrons du bec (*) et des griffes () notre RTT !!!**

(*) de vilain petit canard

(**) mutation génétique du canard (effet Tchernobyl)

